

Itinéraire

Départ : Gare de Luzarches ou parking du cimetière

1 - **Dos à la gare**, prendre en face la rue Eric Satie, en bas traverser au niveau du petit rond-point et prendre le chemin dallé en restant à droite. Prendre à droite la rue Honoré de Balzac et entrer dans le jardin botanique. À l'intérieur prendre le chemin dallé de brique à gauche (2 fois) et en sortant aller à droite. Traverser l'avenue du Pays de France, aller à droite et longer la clôture et le grand portail (Château de la Motte, Maison du tourisme) pour rejoindre à droite la rue Abbé Soret. Au stop prendre à gauche la rue Saint Damien. Dépasser l'église et le...
2 - **parking du cimetière.**

1 Sortir du village, traverser le pont sur la nationale, puis au rond-point prendre le chemin qui part complètement à gauche (marques GR@ blanches et rouges) (vue sur l'église). Au 1er carrefour, emprunter le sentier de droite, continuer à travers champs.

2 En arrivant à la petite route, la prendre vers la gauche sur 100 m. Au niveau des maisons prendre à droite (GR655), longer le bois.

3 En bas du chemin creux, aller à gauche et au carrefour au niveau de la route encore à gauche. Après avoir traversé l'Ysieux, arrivé au hameau de Thimécourt, longer le poney club et prendre la rue à droite. Au stop aller à gauche et dans le tournant prendre le sentier marqué en jaune qui part sur le trottoir de gauche entre deux maisons. Monter et, au prochain carrefour aller tout droit puis à gauche dans le chemin

creux (marque jaune). En arrivant au champ tourner à gauche pour le longer. Après la petite haie, au carrefour, aller à droite (marque GR@).

4 Au prochain croisement s'engager sur le chemin de droite qui longe la haie.

5 En bas de la côte, au rond-point, traverser la route départementale au niveau du passage piéton et prendre à gauche sur le trottoir pendant 100 m. Puis aller à droite direction Le Plessis-Luzarches. À l'entrée du village aller à droite rue de l'Abreuvoir, pour trouver le lavoir au fond de la rue (après la barrière en bois). Puis prendre en montant la rue de la Fontaine au Coq. Sur la place des Tilleuls prendre à droite. Arrivé à Lassy, passer devant l'église par la Grand Rue. En prenant par la ruelle du Lavoir à droite au niveau du tournant, vous pouvez découvrir un nouveau lavoir; à 150 m. Revenir sur vos pas et finir de traverser le village.

6 Avant de sortir, prendre la petite rue à droite (grille métallique blanche) n°41 puis continuer sur le chemin pendant 1 km. Au carrefour, continuer tout droit.

7 Au hameau de Gascourt, aller à gauche sur la petite route et prendre à droite le sentier qui passe entre deux maisons, pour trouver le lavoir. Le longer et suivre les marques jaunes dans le bois. Arrivé à la petite route, aller à gauche et au croisement, encore à gauche pour retrouver le cimetière et Luzarches.



Parc Naturel Régional Oise - Pays de France

Maison du Parc
Château de la Borne Blanche
48, rue d'Hérivaux
60560 ORRY-LA-VILLE
Tél. : 03 44 63 65 65
Fax : 03 44 63 65 60
contact@parc-oise-paysdefrance.fr
www.parc-oise-paysdefrance.fr



Luzarches De hameaux en lavoirs

“ Découvrons le Parc
par ses sentiers... ”



Parc naturel régional
Oise - Pays de France

Rectificatif de l'itinéraire

1. Dos à la gare, partir à droite sur la rue de la Fraternité puis à gauche rue de Vivien. Aller à droite sur le rue Pontcel, traverser pour rejoindre les halles.

Prendre la rue Bonnet et traverser la place de la République (Office du Tourisme, château de la Motte) pour rejoindre la rue Abbé Soret. Au stop prendre la rue saint Damien. Dépasser l'église et le cimetière (départ 2).

Suivre les balisages jaunes de la randonnée L14.

Randonnée sans difficulté, quelques pentes.

2h30 à partir de la gare de Luzarches ou du parking du cimetière - 11 km

Balisage en jaune par le CODERANDO 95

Accès : ligne SNCF Gare du Nord - Luzarches

En période de chasse, se renseigner sur les jours de chasse à la mairie.



Luzarches possède encore en son cœur une rare halle en bois, mentionnée dès le 14e siècle et reconstruite en 1740. Sous ses pattes de bois arachnéennes, protégées de l'humidité par de gros sabots de pierre et par sa couverture de tuiles, se déroulent toujours de nos jours un marché hebdomadaire et les diverses festivités luzarchoises.

Relais idéalement placé sur la voie Paris-Amiens, Luzarches a de tous temps accueilli les voyageurs : on comptait déjà 16 auberges et hôtelleries au 17e siècle. C'est donc tout naturellement que des Parisiens fortunés y ont bâti au 19e siècle leurs villégiatures, goûtant la douceur des lieux et bénéficiant de l'arrivée pratique du chemin de fer en 1880. À leur suite ont été aménagés des restaurants, rendez-vous de chasse, guinguettes, dont les éclats de rires et de musique se sont depuis évanouis dans l'air du temps (moulin de Lassy et villa des champs, ...). Légèrement à l'écart du village, pointant vers le ciel son rigide mais élancé clocher carré, l'**église Saint-Côme et Saint-Damien** (A) veille sur les âmes des villageois depuis le haut Moyen âge, évoquée dès 775 dans une charte rédigée par Charlemagne. D'un beau style roman, le chœur et la base du clocher témoignent de la reconstruction de l'édifice primitif. Mais c'est surtout sa façade qui est remarquable, parachevée en 1548 par Nicolas de Saint-Michel, en pleine Renaissance finissante, elle retrouve le charme des Antiques par la réutilisation

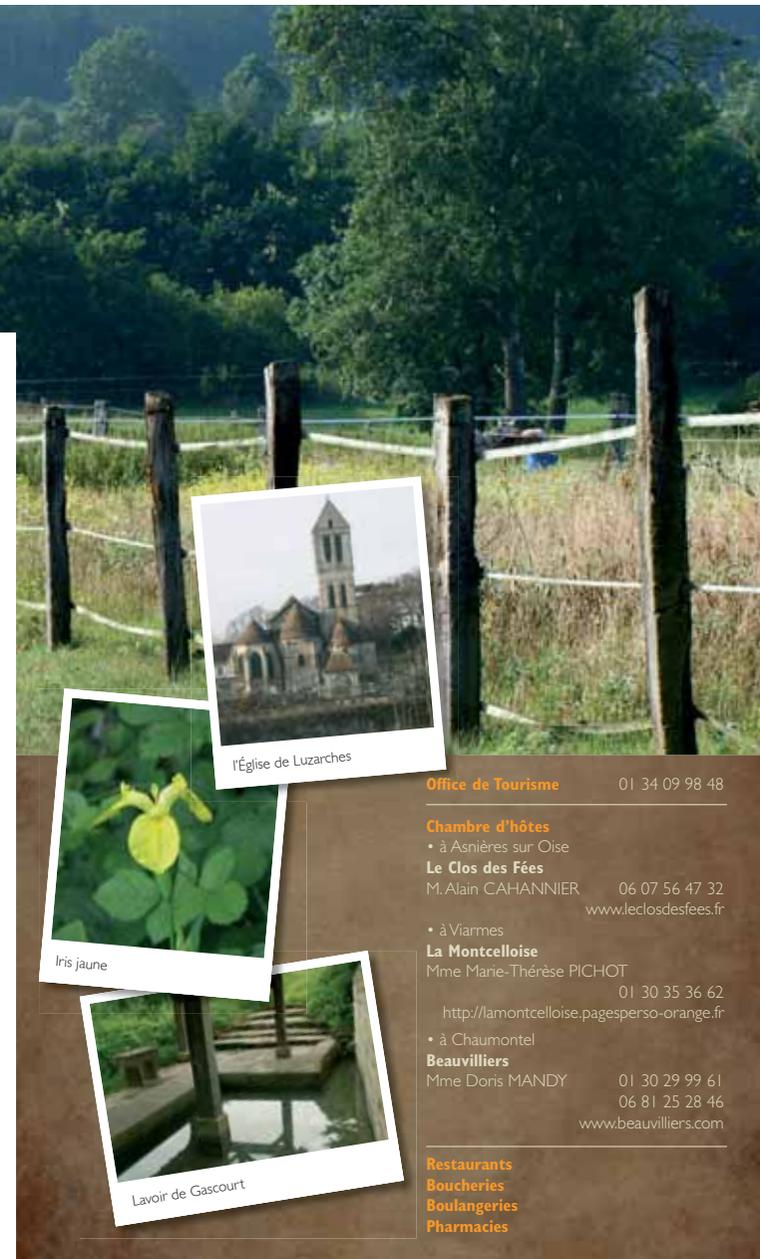
de voûte à caissons, de frontons et de riches décors sculptés.

Les lavoirs couverts (B D E) ont été construits, sous Napoléon III, par volonté d'introduire l'hygiène dans les pratiques domestiques. Les municipalités se préoccupaient peu d'hygiène avant la loi du 3 février 1851 par laquelle l'État ouvre un crédit extraordinaire de six cent mille francs pour encourager les communes à bâtir bains et lavoirs publics. Autrefois lieux de vie remplis des cancons de village, ils sont aujourd'hui des lieux paisibles où viennent souvent s'abreuver les animaux sauvages. « À cette époque on lavait 2 ou 3 fois par an. Dans l'immense bac on mettait une couche de cendre, une couche de linge et ainsi de suite puis on couvrait d'eau bouillante. C'était une ambiance extraordinaire... », témoignage d'une habitante de Luzarches en 1900.

À Luzarches, vous pouvez découvrir un 4e lavoir (F), en bas de l'avenue de la libération en direction du terrain de sport.

(C) Les milieux humides.

Ces sols inondés ou saturés d'eau sont les reins de notre Terre, ce sont de véritables filtres naturels. Ils constituent un habitat très recherché par une multitude d'espèces animales et végétales. On y trouve, comme ici, des plantes spécifiques telles la prêle, la Grande Consoude, la menthe aquatique, l'iris jaune, la reine des prés... (à la sortie de Plessis-Luzarches).



l'Église de Luzarches

Iris jaune

Lavoir de Gascourt

Office de Tourisme 01 34 09 98 48

Chambre d'hôtes
• à Asnières sur Oise
Le Clos des Fées
M. Alain CAHANNIER 06 07 56 47 32
www.leclosdesfees.fr

• à Viarmes
La Montcelloise
Mme Marie-Thérèse PICHOT
01 30 35 36 62
<http://lamontcelloise.pagesperso-orange.fr>

• à Chaumontel
Beauvilliers
Mme Doris MANDY 01 30 29 99 61
06 81 25 28 46
www.beauvilliers.com

Restaurants
Boucheries
Boulangeries
Pharmacies